

**Comité de Concertation
Normalisation et Artisanat**

Date :
2020-01-29

Assistante :
Isabelle GALLINELLI
Ligne directe : +33 (0)1 41 62 84 09
isabelle.gallinelli@afnor.org

CCNA

Numéro du document :
N 289

Secrétariat :
Thierry BERGIER
Ligne directe : +33 (0)1 41 62 82 07
thierry.bergier@afnor.org

Rapport d'activité 2019 du CCNA au Conseil d'administration d'AFNOR

Version finale du CCNA

COMMENTAIRES/

DÉCISIONS

Le présent document a été préparé à l'intention du Conseil d'administration d'AFNOR, comme rapport d'activité 2019 du CCNA.

Il a été adressé aux membres du CCNA pour revue et éventuels commentaires du 17 décembre 2019 au 17 janvier 2020.

Aucune remarque n'ayant été reçue, ce projet de rapport d'activité représente donc désormais la version finale du CCNA.

Il sera présenté au prochain Conseil d'administration d'AFNOR, à sa réunion de mars 2020.

SUITE À DONNER

Pour information

DIFFUSION

CCNA.

SOURCE

Le secrétariat.

**Rapport d'activité 2019 du CCNA
au Conseil d'administration d'AFNOR**

PROJET

Préambule

Le Comité de concertation normalisation et artisanat (CCNA) a poursuivi en 2019 ses actions d'information, de sensibilisation et d'implication des organisations représentant les intérêts des très petites entreprises, des petites et moyennes entreprises et des artisans dans la normalisation.

Ce travail est mené en étroite collaboration entre CMA France (anciennement l'Assemblée permanente des chambres de Métiers et de l'Artisanat APCMA), les organisations professionnelles (U2P, CAPEB, CGAD, CNAMS, CPME) et les pouvoirs publics, afin d'allier la mobilisation du réseau consulaire à l'expertise sectorielle et donner ainsi de la cohérence aux actions mises en œuvre.

Le bilan des réalisations 2019 confirme la volonté permanente d'ancrer les missions du CCNA au cœur des besoins des entreprises, dans un souci de pragmatisme et de déclinaison opérationnelle dans les territoires. La valeur ajoutée de ce comité est étroitement liée à sa capacité à développer de manière concrète la représentation des intérêts des TPE-PME dans les travaux de normalisation.

Synthèse des principaux résultats atteints par le CCNA en 2019 dans ses missions

MISSION	ACTIONS	RESULTATS
<p>Informer des nouveaux domaines de normalisation, des projets de normes soumis à l'enquête probatoire et des nouveaux documents normatifs publiés susceptibles de concerner les entreprises artisanales.</p>	<p>Elaboration et diffusion d'une dizaine de "Lettre électronique du CCNA" par an donnant, entre autres, la liste des créations, réactivations, fusions, mises en inactivité et suppressions de commissions de normalisation et celle de normes et documents de normalisation publiés susceptibles de concerner les TPE-PME. Ces informations sont destinées à être relayées par les organisations membres du CCNA auprès de leurs propres réseaux.</p>	<p>Information des organisations membres du CCNA et de leurs propres réseaux.</p>
<p>Etablir des priorités dans les différentes listes de thèmes de travail et/ou travaux normatifs sélectionnés par le comité.</p>	<p>Activité des comités stratégiques (CoS).</p>	<p>A chaque réunion du CCNA, les organisations membres font un rapport sur l'activité des CoS auxquels elles participent, permettant ainsi de choisir des priorités d'un commun accord.</p>
<p>Permettre aux entreprises artisanales de faire entendre leur voix aux différents stades d'élaboration des normes, dans les processus français et européens.</p>	<p>Au niveau français :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participation à des comités stratégiques (CoS). <p>Au niveau européen :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Small Business Standard (SBS), l'association européenne établie avec le soutien de la Commission européenne pour représenter les PME européennes dans le système de normalisation aux niveaux européen et international. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active aux CoS "Agro-alimentaire", "Construction et urbanisme" et "Management et services". • Deux membres du CCNA figurent parmi les membres fondateurs de SBS et en sont actuellement Vice Président des affaires internes et administrateur.
<p>Faire évoluer la perception des normes par les petites entreprises au travers de la promotion d'actions de sensibilisation à destination des artisans, des professions et du réseau consulaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veille assurée par les membres du CCNA sur les normes et les réglementations pouvant avoir un impact sur l'activité des entreprises artisanales. • Information par l'AFNOR aux membres du CCNA de la publication des nouvelles normes et des outils permettant de les consulter. 	<p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • diffusion par CMA France d'informations sur l'ESF Normalisation ; • souscription par CMA France pour le compte du réseau des CMA d'un abonnement à l'outil de consultation Saga Web.

<p>Améliorer le niveau de connaissance et d'appropriation des normes et documents normatifs par les entreprises artisanales.</p>	<p>Information et échanges entre les membres du CCNA sur l'actualité de la normalisation sur des thématiques intéressants les TPE-PME : sensibilisation aux réflexions en cours, aux perspectives et enjeux.</p>	<p>Depuis le précédent rapport,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hygiène des établissements de remise directe de viandes <p>Présentation de la norme NF V01-016 « <i>Traçabilité et sécurité des aliments - Management et hygiène - Vérification de l'hygiène en remise directe de viandes, de préparations de viandes et/ou de produits à base de viande</i> », qui répond à l'enjeu opérationnel du nombre très élevé de sites à contrôler.</p> <p>Cette norme d'application volontaire, complémentaire à la réglementation, est un outil d'aide à la mise en œuvre de celle-ci.</p> <p>Ces travaux de normalisation ont été menés en étroite collaboration avec la DGAL.</p> <ul style="list-style-type: none"> • SBS (Small Business Standards) : programme de travail, stratégie <p>Présentation de l'historique de SBS, créé fin 2013 à la suite de NORMAPME. La CAPEB et CMA France font partie des membres fondateurs.</p> <p>Il y a actuellement 60 experts SBS dans les différents comités techniques de normalisation (ex : habillement, ascenseurs, électronique, etc.). SBS est composée de 23 membres adhérents à ce jour et a une volonté de monter à 30 adhérents. SBS travaille au niveau international avec SME United.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ISO 9001 pour les TPE/PME <p>Présentation du guide pour l'amélioration de la performance des TPE/PME par une démarche qualité progressive ISO 9001.</p>
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none">• Economie collaborative <p>Présentation du nouveau comité technique international ISO/TC 324, « Sharing economy » et de la mise en place de la commission de normalisation sur l'économie collaborative.</p>
--	--	--

Composition du CCNA

Présidence du CCNA :

M. Gérard BOBIER, Président de la CRMA du Centre - Val de Loire

Membres du CCNA :

M.	AMADON	Union des entreprises de proximité (U2P) (CAPEB, artisanat du bâtiment)
M.	BACH	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)
Mme	BIZE	Union des entreprises de proximité (U2P) (CGAD, artisanat et commerce alimentaire de proximité et hôtellerie-restauration)
Mme	FREZOULS	CMA France (anciennement Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat APCMA)
M.	HUARD	CMA France (anciennement Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat APCMA)
M.	BEAUVAIS	Représentant le Délégué Interministériel aux Normes
M.	MAYEUR	AFNOR
M.	MUNEROT	Président de la CRMA d'Ile-de-France
M.	RISSE	Union des entreprises de proximité (U2P) (CNAMS, artisanat de la fabrication et des services)
Mme	ROY (à désigner)	Union des entreprises de proximité (U2P) Union des entreprises de proximité (U2P) (UNAPL, professions libérales)
